

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

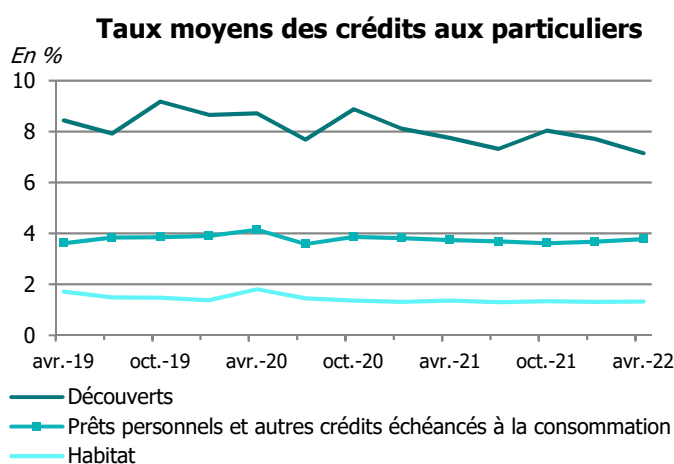
Août 2022

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN MARTINIQUE

2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2022  
TRÈS LÉGÈRE REMONTÉE DES TAUX HORS DÉCOUVERTS

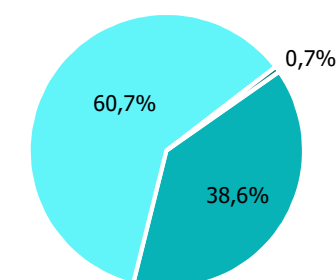
- Le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** s'inscrit en faible hausse pour le deuxième trimestre consécutif, à 3,78 % au mois d'avril (+10 pdb par rapport à janvier). Le montant moyen atteint 19 000 euros, pour une durée moyenne de 5 ans.
- Pour sa part, le taux moyen des **crédits à l'habitat** est quasi stable (+1 pdb), et se maintient à un niveau bas, soit 1,33 % (-3 pdb sur un an). Le montant moyen des crédits à l'habitat s'établit à 146 000 euros, et la durée de financement à 19 ans.
- En revanche, le taux moyen des **découverts** recule à 7,15 % (-56 pdb), bien en deçà des taux pratiqués dans les autres DCOM.
- Les taux moyens appliqués en Martinique sont proches de ceux observés au niveau national s'agissant des crédits à l'habitat et des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation. Par contre, l'écart reste important sur les découverts, même s'il tend à se réduire.

## Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers**  
(sur un an, hors découverts)



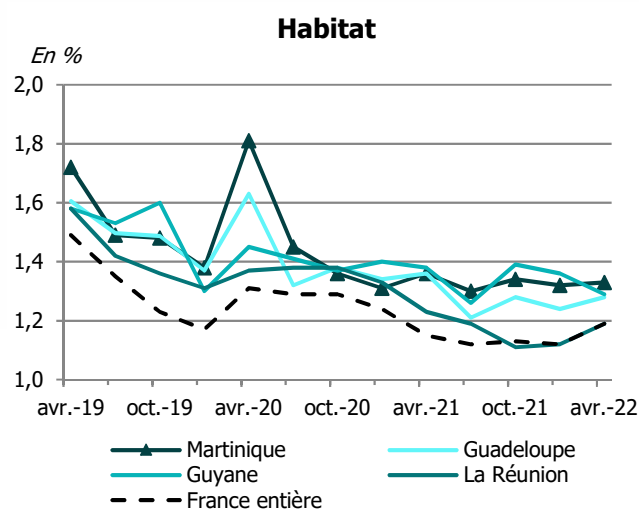
- Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France

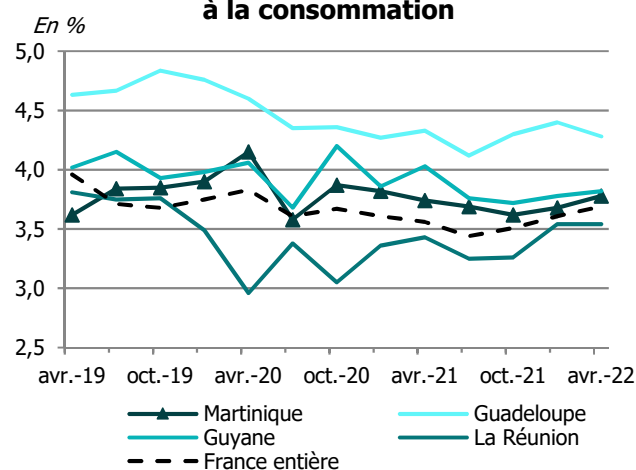
	Taux moyens débiteurs en %	avr.-21	juil.-21	oct.-21	janv.-22	avr.-22	Variations (pdb*)	
							1 an	1 trim.
<b>Martinique</b>	Découverts	7,75	7,32	8,04	7,71	7,15	-60	-56
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,74	3,69	3,62	3,68	3,78	4	10
	Habitat	1,36	1,30	1,34	1,32	1,33	-3	1
<b>France entière</b>	Découverts	5,15	4,90	5,12	4,92	4,94	-21	2
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,56	3,44	3,51	3,61	3,69	13	8
	Habitat	1,15	1,12	1,13	1,12	1,19	4	7

\* point de base

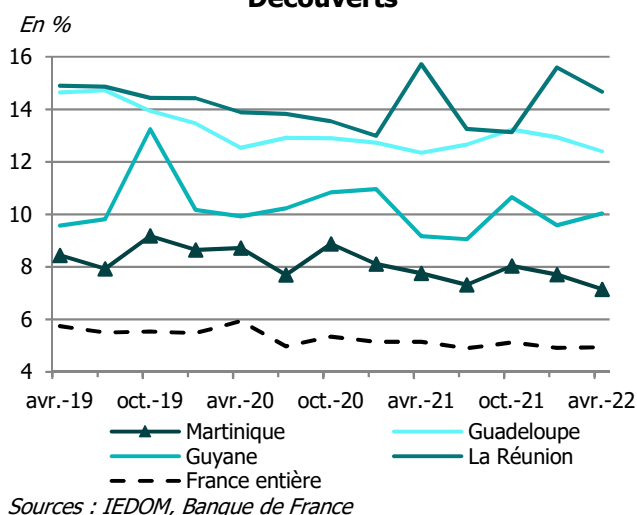
## Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



### Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



### Découverts



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 14 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.